

Le petit journal de la CFTC MAE

N°41 - janvier 2024

Toute l'équipe vous souhaite une très belle année 2024

Création d'une indemnité de gestion de crise

Ces dernières années, les services du MASA ont eu à gérer de nombreuses crises : démarrage de la PAC 2014-2021, Covid 19, guerre en Ukraine, influenza aviaire... Désormais, le décret 2024-4 du 3 janvier 2024 prévoit la possibilité d'indemniser les fonctionnaires et contractuels particulièrement mobilisés lors d'une crise, c'est-à-dire un « événement exceptionnel susceptible de constituer une menace pour la santé publique vétérinaire ou phytosanitaire, ou perturbant le bon fonctionnement ou la continuité des services publics relevant du ministère chargé de l'agriculture ». Le montant de cette « indemnité de gestion de crise » pourra s'élever à 800, 1000 ou 1200 €.

Evolution des barèmes de l'IFSE en 2024

Lors du groupe de travail du 5 décembre dernier, l'administration a présenté les grands principes de sa démarche d'harmonisation des barèmes indemnitaires :

- à catégorie, grade et fonction équivalente, les barèmes IFSE seront équivalents,
- intégration des bonus d'encadrement dans les montants IFSE,
- harmonisation de l'intitulé de certaines fonctions entre corps A+ et A,
- aucun agent ne doit perdre en montant annuel, même si la fonction change de groupe en application des nouvelles dispositions,
- maintien du principe d'une IFSE par fonction et par grade.

Conséquences pour les agents :

Catégorie A+ : pour les IPEF et ISPV en administration centrale, les barèmes seront alignés sur ceux des administrateurs de l'Etat.

Catégorie A : les fonctions et les barèmes seront harmonisés pour les attachés, IAE, IE et IR.

Catégorie B : il y aura 3 groupes de fonctions pour les TSMA (comme SA et TFR), avec maintien des barèmes plus attractifs pour les emplois en abattoirs. Aucune perte indemnitaire malgré cette nouvelle répartition. SA : l'alignement de l'IFSE sera fait sur les TSMA.

Catégorie C : revalorisation des montants.

Enseignement sup : il y aura une revalorisation significative de l'IFSE, y compris pour les IAE.
Enseignement technique : il est proposé l'alignement des TFR tous métiers confondus sur les SA (et par conséquent sur les TSMA).

Une nouvelle note RIFSEEP sera publiée en début d'année et les nouveaux barèmes seront mis en place en avril/mai 2024.

Une année 2024 qui s'annonce bien remplie : quelques dates à venir

Le « GT des GT », de son petit nom, qui présente les dates du dialogue social et le programme de l'année a eu lieu le 24 janvier.

De même, le CSA des services déconcentrés (hors DDI) se réunira enfin le 31 janvier : il s'agit du premier de la mandature !

Bien d'autres groupes sont déjà programmés notamment celui relatif aux JO 2024 afin d'évoquer les contraintes pour les agents pendant les jeux (TT, astreintes, congés reportés etc),

Enfin, celui portant sur « *l'Egalité femmes / hommes et la diversité* » se déploiera du reste sur plusieurs dates pour aboutir, après un bilan du plan d'action précédent, sur un nouveau plan reprenant certaines actions non réalisées, en abandonnant certaines mais mettant aussi en place de nouvelles actions (communauté inclusive, diversité, santé des femmes, signature charte LGBT+ etc). Fin février ce plan devra être signé en forme « accord » par l'ensemble des OS.

La CFTC- MAE restera cependant vigilante sur ces sujets sociaux voire sociétaux.

En effet, il nous faut établir un accord avec des actions simples à mettre en place, efficaces et compréhensibles par tous ; en évitant si possible les actions « fourre-tout » et non justifiées par les demandes de terrain, ceci afin que l'ensemble de la communauté du MASA s'approprie les différents objectifs. Nous devons rester attentifs sur ces sujets sensibles ; les individus ne doivent être ni fléchés et catégorisés sous couvert de bienveillance, suivant leur sexe, âge, tendances sexuelles etc. ni exposés au regard de tous en les faisant sortir d'une discrétion souhaitée.

Rencontres:

- Le 9/01/2024 l'Alliance du trèfle a rencontré le ministre au sujet de l'enseignement agricole (DL disponible sur le site de l'Alliance du Trèfle et ici ,[2024-01-09-bilaterale-ministre-enseignement-dl-adt.pdf](#))
- Une bilatérale se profile avec la Secrétaire générale en février : le sujet des relations avec le SRH ne manquera pas d'être soulevé au vue des difficultés et retards que nous rencontrons pour les dossiers suivis.
- Une rencontre avec la DGER est également envisagée vraisemblablement après le SIA (salon internationale de l'agriculture) ; une préparation de la rencontre avec la CFDT est envisagée mais la réunion avec la DGER se fera uniquement entre la DGER et l'Alliance du Trèfle.

N'oubliez pas que vos remarques, suggestions sont importantes pour nous afin de porter au mieux vos revendications !

L'équipe de la CFTC MAE

